

Nathalie MAILLET

De: ARS-CVL-DD45-UNITE-SANTE-ENVIRONNEMENT <ARS-CVL-DD45-UNITE-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr>
Envoyé: jeudi 4 août 2022 08:27
À: Nathalie MAILLET
Objet: Contrôle sanitaire des eaux -- ARS Centre-Val de Loire
Pièces jointes: 00152026.pdf

Madame, monsieur,

Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses d'eau effectuées dans le cadre du contrôle sanitaire assuré par l'agence régionale de santé pour le préfet.

Ces résultats comportent une conclusion sanitaire.

En ce qui concerne l'eau destinée à la consommation humaine :

- Pour les collectivités publiques

- Dans les 2 jours suivant la date de réception, les résultats doivent être affichés jusqu'à ce que de nouveaux documents soient disponibles.
- Les résultats sont également consultables sur internet à l'adresse <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

- Pour les collectivités privées

- Dès réception, les résultats doivent être affichés pour information du public concerné jusqu'à ce que de nouveaux documents soient disponibles.

En ce qui concerne l'eau des piscines :

Dès réception, les résultats doivent être affichés de manière visible pour les usagers et jusqu'à ce que de nouveaux documents soient disponibles.

Mon service se tient à votre disposition

par mail : ars-cvl-dd45-unite-sante-environnement@ars.sante.fr

par téléphone : numéro inscrit sur le rapport d'analyse

Pour le directeur général de l'agence régionale de santé,

la responsable du département : Santé environnementale et Déterminant de Santé,

Annaïg HELLEU

Nos ministères agissent pour un développement durable.

Préservons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !

Affaire suivie par :
Nathalie DUFRENOY
Tel : 02 38 77 31 37

Destinataires

MONSIEUR LE RESPONSABLE - MÉTROPOLE PÔLE TERRITORIAL NORD-OUEST - PT NORD-OUE
MONSIEUR LE PRESIDENT - ORLEANS METROPOLE - DEPR
MONSIEUR LE DIRECTEUR - VEOLIA EAU - CGE - DIRECTEUR
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE LA CHAPELLE ST MESMIN - MAIRE DE LA CHAPELLE ST MESMIN

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

METROPOLE-VEOLIA

Prélèvement	00152026	Commune	CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA)
Unité de gestion	0753 METROPOLE-VEOLIA	Prélevé le :	lundi 20 juin 2022 à 10h13
Installation	TTP 000722 DEFERRISATION GOUFFAULT	par :	CARSO-AEA
Point de surveillance	P 0000000759 BACHE GOUFFAULT	Type visite :	P1
Localisation exacte	COLONNE DE DISTRIBUTION	Motif:	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE

Mesures de terrain

	Résultats	Unités	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
Température de l'eau	13,4	°C				25,00
pH	7,2	unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	0,48	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,50	mg(Cl2)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : P1FM Code SISE de l'analyse : 00165843 Référence laboratoire : LSE2206-65321

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0					
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0					
Odeur (qualitatif)	0					
Saveur (qualitatif)	0					
Turbidité néphélométrique NFU	<0,10	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)			0	
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)			0	

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,27	unité pH			6,50	9,00
Titre alcalimétrique complet	26,65	°f				
Titre hydrotimétrique	31,23	°f				

MINERALISATION

Chlorures	21	mg/L				250,00
Conductivité à 25°C	632	µS/cm			200,00	1100,00
Sulfates	23	mg/L				250,00

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates (en NO3)	24	mg/L			50,00	
Nitrites (en NO2)	<0,02	mg/L			0,10	
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,48	mg/L			1,00	

OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Carbone organique total	0,3	mg(C)/L				2,00
-------------------------	-----	---------	--	--	--	------

FER ET MANGANESE

Fer total	<10	µg/L				200,00
Manganèse total	<10	µg/L				50,00

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Sélénium	7	µg/L			10,00	
----------	---	------	--	--	-------	--

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00152026)

Eau produite conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés après traitement.

Signé à Orléans le 29 juillet 2022

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Centre-Val de Loire

La référente Eaux potable et de loisirs


Sahondra RAMANANTSOA